

ASSOCIATION MEDQUAL

Association Loi 1901

Hôpital Saint Jacques

85 rue Saint Jacques

44093 NANTES CEDEX 01

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

André BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX
Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2011, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'association MEDQUAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 7 ;

- * La justification de mes appréciations ;

- * Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Notamment, le traitement des financements perçus par l'association a été justifié, en référence au cadre conventionnel nouveau de fonctionnement. Par ailleurs, les opérations comptables liées au traitement des arrêts de travail ont fait l'objet d'un examen particulier. Les contrôles ont également porté sur les enregistrements impactant les postes de fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les rapports d'activité, financier et d'orientation ne nous ayant pas été communiqué à la date d'établissement de notre rapport, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 6 Avril 2012



André BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

**Association MEDQUAL
BILAN au 31 décembre 2011**

03 / 07

ACTIF	2011	2010		2011	2010	PASSIF
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations corporelles	4 575,04	4 575,04				
Montant brut	4 575,04	4 575,04				51 828,31 741,71
Amortissements	-4 575,04	-4 575,04				52 570,02
Montant net	0,00	0,00				61 065,68 61 065,68
ACTIF CIRCULANT Clients et comptes rattachés Disponibilités	134 340,28 4 479,75 129 860,53	181 113,71 23 101,31 158 012,40				77 781,10 56 275,35 20 156,02 1 239,83 109,90
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance	5 267,53 5 267,53	10 303,09 10 303,09				2 594,16 2 594,16
	139 607,81	191 416,80				139 607,81 191 416,80

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ASSOCIATION MEDQUAL
COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2011

04 / 07

CHARGES

CHARGES D'EXPLOITATION		2011	2010	PRODUITS D'EXPLOITATION		2011	2010	PRODUITS	
Achats		3 860,69	13 279,45	Prestations de service		1 050,00	23 540,01		
Fournitures consommables		415,76	5 332,02	Prestations de service			23 000,01		
Prestations de services		1 245,23	5 852,08	Prestations de service JBU		1 050,00	540,00		
Petit matériel et équipement		169,00							
Fournitures administratives		2 030,70	2 095,35						
Services extérieurs		130 795,43	119 023,94	Subventions d'exploitation		161 000,00	160 000,00		
Location (Loyer CHU + charges)		5 503,50	5 438,00	Subvention CHU/MIG ARS		160 000,00	160 000,00		
Entretien, réparations et maintenance		253,05	188,11	Subvention ARH journée antibiotiques		1 000,00			
Assurance		389,91	377,09						
Documentation		1 325,01	1 006,58	Produits des activités annexes		30 228,18	23 091,31		
Personnel détaché		107 381,28	90 320,62	Mise à disposition de personnel		30 228,18	23 091,31		
Charges de gestion		6 353,90	6 988,60						
Honoraires commissaire aux comptes		3 453,46	3 453,46	Autres produits de gestion courante		6,44	4,38		
annonces et insertions			100,00	Produits divers de gestion courante		6,44	4,38		
Cadeaux			49,99						
Transport sur achat			155,19						
Déplacements		1 957,90	2 854,15						
Missions		1 197,25	3 986,22						
Réceptions		2 265,33	3 399,79						
Frais de poste et de télécommunications		313,66	317,96						
Services bancaires et assimilés		194,18	126,18						
Cotisations		207,00	262,00						
Impôts, taxes et versements assimilés		632,13	1 239,83						
Taxe sur les salaires			441,00						
Participation Formation		632,13	798,83						
Charges de personnel		101 112,08	102 713,95						
Rémunération du personnel		70 140,84	75 464,76						
Indemnités transport		123,25							
Charges de sécurité sociale et prévoyance		27 478,38	27 249,19						
Médecine du travail		390,00							
Indemnités de stage		2 349,61							
Formation professionnelle du personnel		630,00							
Autres charges de gestion courante		1,55	0,68						
Charges diverses de gestion courante		1,55	0,68						
Dotations aux provisions et amortissements		0,00	17 000,00						
Engagements à réaliser sur ressources affectées			17 000,00						
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
Charges sur exercice antérieur		100,00	0,00						
		100,00							
TOTAL DES CHARGES		236 501,88	253 257,85	TOTAL DES PRODUITS		239 645,30	253 999,56		
Résultat de l'exercice		3 143,42	741,71						
		239 645,30	253 999,56						

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ASSOCIATION MEDQUAL
COMPTE DE RESULTAT Analytique au 31/12/2011

CHARGES			PRODUITS	
	2011	2010	2011	2010
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
Achats	3 444,93	7 947,43	Prestations de service	0,00
Prestations de services	1 245,23	5 852,08	Prestations de services	6 000,01
Petit Matériel et Equipement	169,00			
Fournitures administratives	2 030,70	2 095,35	Subventions	161 000,00
			Subvention CHU/MIG	160 000,00
Services Extérieurs	100 368,14	97 432,71	Subvention ARS JBU	1 000,00
Location (Loyer CHU + charges)	5 503,50	5 438,00	Autres produits	1 056,44
Entretien, réparations et maintenance	253,05	188,11	Inscription Journée "bon usage"	1 050,00
Prime d'assurance	389,91	377,09	Produits divers de gestion courante	6,44
Documentation	1 325,01	1 006,58		
Personnel détaché	78 400,14	72 701,94		
Frais de gestion (CHU)	5 744,10	6 088,70		
Honoraires commissaire aux comptes	3 453,46	3 453,46		
Annonces et insertions		100,00		
Cadeaux		49,99		
Voyages et déplacements	1 664,40	1 623,67		
Missions	654,40	2 299,24		
Réceptions	2 265,33	3 399,79		
Frais postaux	313,66	317,96		
Service bancaires et assimilés	194,18	126,18		
Cotisations	207,00	262,00		
Impôts, taxes et versements assimilés	274,29	733,75		
Taxe sur les salaires		215,00		
Participation Formation	274,29	518,75		
Charges de personnel	56 955,07	60 622,81		
Rémunération du personnel	38 971,77	45 182,95		
Indemnités transport	123,25			
Charges de sécurité sociale et prévoyance	14 620,44	15 439,86		
Médecine du travail	260,00			
Indemnités de stage	2 349,61			
Formation du personnel	630,00			
Charges de gestion courante	1,55	0,68		
Charges diverses de gestion courante	1,55	0,68		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00	0,00		
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	100,00			
TOTAL CHARGES ARS/MIG	161 143,98	166 737,38	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
Résultat de l'exercice URCAM	912,46	1 087,04	Produits exceptionnels divers	1 150,03
	162 056,44	167 824,42		
			TOTAL RECETTES ARS/MIG	167 824,42
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
Achats	9 484,26	6 231,92	Prestations de services	0,00
Fournitures consommables	415,76	5 332,02	Prestations de services	17 000,00
Frais de gestion CHU	609,80	899,90		
Personnel mis à disposition	8 458,70			
Autres services extérieurs	836,35	2 412,15		
Transport sur achat		155,19		
Voyages et déplacement	293,50	789,98		
Missions	542,85	1 486,98		
Impôts, taxes et versements assimilés	277,97	437,96		
Taxe sur les salaires		215,00		
Participation Formation	277,97	222,96		
Charges de personnel	35 803,21	36 314,03		
Rémunération du personnel	25 538,66	26 096,90		
Charges de sécurité sociale et prévoyance	10 134,55	10 217,13		
Médecine du travail	130,00			
Dotation aux provisions et amortissements	0,00	17 000,00		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		17 000,00		
TOTAL CHARGES BMR	46 401,79	62 396,06	REPRISES SUR PROVISIONS	46 401,79
Résultat de l'exercice BMR	0,00	0,00	Report ressources non utilisées sur subventions	45 396,06
	46 401,79	62 396,06		
			TOTAL RECETTES BMR	62 396,06
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
Services Extérieurs	0,00	660,50		
Voyages et déplacements		460,50		
Missions		200,00		
TOTAL CHARGES Recherche	0,00	660,50	PRODUITS FINANCIERS	958,89
Résultat de l'exercice Recherche	958,89	27,27	Autres produits financiers	958,89
	958,89	687,77		
			TOTAL RECETTES Recherche	958,89
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
Autres services extérieurs	20 522,44	17 618,68	Prestations de services	30 228,18
Personnel mis à disposition	20 522,44	17 618,68	Personnel mis à disposition	23 091,31
Impôts, taxes et versements assimilés	79,87	68,12		
Taxe sur les salaires		11,00		
Participation Formation	79,87	57,12		
Charges de personnel	8 353,80	5 777,11		
Rémunération du personnel	5 630,41	4 184,91		
Charges de sécurité sociale et prévoyance	2 723,39	1 592,20		
TOTAL CHARGES SEIRT	28 956,11	23 463,91		
Résultat de l'exercice SEIRT	1 272,07			
	30 228,18	23 463,91		
			TOTAL RECETTES BMR	23 091,31
TOTAL DEPENSES	236 501,88	253 257,85	TOTAL RECETTES	239 645,30
Résultat de l'exercice	3 143,42	741,71	Résultat de l'exercice	253 999,56
TOTAL	239 645,30	253 999,56	TOTAL	239 645,30

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR-ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

MedQual

Centre d'information et de ressources pour le bon usage des produits de santé

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

ANNEXE AU 31/12/2011

Total du bilan : 139 607,81 euros

Résultat : excédent de 3 143,42 euros

➤ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité et d'exploitation
- permanence des méthodes comptables (fixité) et de comptabilité d'un exercice à l'autre
- de spécialisation (ou indépendance) des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les actions de Medqual ne sont plus financées par les fonds FIQCS. L'ARS propose de financer ces actions par des fonds MIG avec un rattachement à la mesure "Comités régionaux chargés du suivi et de l'analyse des pratiques de prescription régionale en matière de médicaments et de produits et prestations"

Les fonds MIG sont versés au CHU de Nantes qui accepte, suite à la signature d'une convention, de les reverser à l'association.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ;
- Selon les termes du Règlement du C.R.C. du 03.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée. En conséquence les principes suivants sont appliqués :
 - Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
 - Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, ici de 3 ans pour le matériel informatique. Il n'y a pas de dotation sur l'exercice.

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 4240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

➤ SUBVENTIONS

- CHU de Nantes / MIG ARS : 160 000,00 euros
- ARS : journée du bon usage : 1 000,00 euros

➤ EXPLICATIF CONCERNANT LES FONDS DEDIES

De 2008 à 2010, l'association a perçu des laboratoires Sanofi-Aventis la somme de 122 000 euros afin de financer une étude sur plusieurs années. En 2011, aucun versement n'a eu lieu. Le montant des dépenses 2011 pour ce projet est de 46 401,79 euros. Les fonds dédiés ont été repris à hauteur de ce montant

Les fonds dédiés permettent ainsi de constater l'engagement subsistant à l'égard du tiers financeur, d'utiliser les fonds pour l'action à laquelle ils sont affectés. Cet engagement est comptabilisé au passif du bilan par le biais du compte 194000 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.

➤ TABLEAU DE COMPARAISON DES MASSES SIGNIFICATIVES

	2010	2011
Achats	13 279	3 861
Frais généraux	119 024	130 795
Charges de personnel et assimilés	103 954	101 744
Subvention ARS	160 000	160 000
Contrat de prestation Sanofi-Aventis	17 000	

➤ TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Ressource	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention BMR (Sanofi-Aventis)	122 000,00	61 065,68	46 401,79		14 663,89
TOTAL	122 000,00	61 065,68	46 401,79		14 663,89

➤ REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

(article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif).

- Rémunérations globales : Néant
- Avantages en nature : Néant

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 93 31
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

12/2011